

LES HOUCHES

MONT-BLANC

Mairie



# RENTRÉE PÉRISCOLAIRE

2023 / 2024



Enfants scolarisés maternelle et élémentaire

# ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

## LIEUX



**Accueil du soir de 16h à 18h30 lundi/mardi/jeudi/vendredi**

Centre de loisirs du Chatelet, 201 Route du Mont Blanc.

**Les mercredis de 8 h à 18h30**

-Centre de loisirs des Chavants 230 allée des diligences: de septembre aux vacances de Noël et des vacances d'avril jusqu'aux vacances de l'été;

-L'accueil de loisirs du groupe scolaire du Chatelet: de Janvier à Avril 2024.



## INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

**Permanences:** Accueil du Chatelet : les mardis et jeudis de 16h15 à 18h.

**Modalités:** Pour une 1ère inscription, lors des permanences auprès du directeur, ensuite sur le portail famille avec un identifiant ; <https://portail.berger-levrault.fr/MairieLesHouches74310/accueil>  
-Les inscriptions se font au trimestre ou à l'année (détails dans le règlement intérieur).

**Documents obligatoires à fournir:** Dernier relevé de la CAF avec notification du quotient familial, photocopie du carnet de vaccination à jour, attestation d'assurance civile, le dernier avis d'imposition sur les revenus des deux parents, les bons d'aides aux vacances CAF (si besoin)

**Contact:** Julien MICHEL / 06 08 17 61 16 / [accueilsdeloisirs@leshouches.fr](mailto:accueilsdeloisirs@leshouches.fr).

### Tarifs périscolaire 2023/2024 de 16h à 18h30

Q1 de 0 à 800	Q2 de 801 à 1000	Q3 de 1001 à 1350	Q4 de 1351 à 2000	Q5 + 2000
5,35	5,65	6.30	6,50	7.5
A partir du 2ème enfant				
2,65	2,80	4.40	5,20	6.75

# ACCUEIL EXTRASCOLAIRE



## Centre des Chavants:

- Les vacances de Toussaint et de Printemps, Tous les enfants;
- Juillet/Aout: les enfants de maternelle.

## Accueil de loisirs du groupe scolaire:

- Vacances de Noël et vacances d'hiver: pour tous les enfants;
- Juillet/Aout: les enfants de l'élémentaire.



## INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

**Permanences:** Accueil du Chatelet : les mardis et jeudis de 16h15 à 18h.

**Modalités:** Pour une 1ère inscription, lors des permanences auprès du directeur, ensuite sur le portail famille avec un identifiant ; <https://portail.berger-levrault.fr/MairieLesHouches74310/accueil>  
-Les inscriptions se font au trimestre ou à l'année (détails dans le règlement intérieur).

**Documents obligatoires à fournir:** Dernier relevé de la CAF avec notification du quotient familial, photocopie du carnet de vaccination à jour, attestation d'assurance civile, le dernier avis d'imposition sur les revenus des deux parents, les bons d'aides aux vacances CAF (si besoin)

**Contact:** Julien MICHEL / 06 08 17 61 16 / [accueilsdeloisirs@leshouches.fr](mailto:accueilsdeloisirs@leshouches.fr)

### TARIFS EXTRASCOLAIRE et Mercredis 2023/2024

	Q1 de 0 à 800	Q2 de 801 à 1000	Q3 de 1001 à 1350	Q4 de 1351 à 2000	Q5 + 2000	Hors territoire CCVMB
½ journée	11,50	13,30	14,30	14,90	15.50	
½ j avec Repas	16,50	18,50	19,95	20,60	21.40	
Journée avec repas	20.40	21.65	23,60	24,70	25.70	37.80
Forfait 5 jours consécutifs	84.50	95.80	107,60	116,15	120.80	180
forfait 2ème semaine ou 2ème enfant	73.15	86.50	96	102,35	106.45	
Forfait 2ème enfant 2ème semaine et +	64.90	79.30	86.10	92.40	96.10	
Journée séjour avec nuitée	27.30	28,30	34.10	35.15	36.50	48.30

# RESTAURATION SCOLAIRE

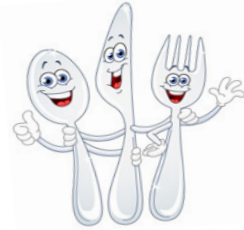
## L'ACCUEIL DES ENFANTS

Le temps de la pause méridienne se déroule tous les jours scolaires de 11h30 à 13h15. Trois services sont proposés aux enfants afin qu'ils prennent le temps de se restaurer et de jouer.

- un service de maternelle de 11h30 à 12h15,
- Deux services en élémentaire de 11h40 à 12h25 et de 12h30 à 13h15

Les équipes d'animation et les agents de restauration sont présents pour mener à bien ce temps.

Des espaces de jeux sont mis à disposition des enfants avant et après le repas, dans la cour et dans les salles périscolaires. Les animateurs proposent deux animations différentes et un espace de jeux libres.



## LIEUX

**Groupe scolaire du Châtelet:** La salle de restauration se trouve près du portail d'entrée de la cour de l'école élémentaire

**Permanences:** Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h00 à 16h au bureau du restaurant.

**Modalités:** Les inscriptions se font à l'avance pour une période d'un mois, en précisant les jours de présence des enfants au Restaurant Scolaire. (Détails dans le règlement intérieur)

**Documents à fournir :** Une fiche d'inscription à retirer au bureau du restaurant scolaire ou télécharger sur le site de la Mairie.

**Contact :** Jacqueline CUGIER / 04.50.54.57.07 ou 07.61.46.16.29 / restoscolaire@leshouches.fr

- Tarif du repas : 5.45 €

- Tarif du repas allergique (panier repas fourni par la famille) : 3.30 €

- Tarif accueil sur le temps méridien avec pique-nique fournit par la famille 3,30

## LES PROJETS COMMUNS

Dans le cadre du PEDT (Projet Educatif de Territoire) les structures scolaire, périscolaire et restauration scolaire intègrent dans leur projet des animations favorisant l'implication des enfants dans le développement durable, le respect, l'ouverture aux autres. Exemples d'actions menées toute l'année :

- Mise en place d'un cahier de liaison individuel (avec les règles de vie communes)
- Création d'un jardin en permaculture
- Tri sélectif, compost, anti gâchis alimentaire
- Des ateliers sur les émotions
- Des actions humanitaires
- Ateliers de sensibilisation à la transition énergétique

Sans oublier de laisser des temps de jeux libres entre copains !